



# COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE ANNUELLE DU KARITE \_ édition 2015

## Sommaire

Introduction.....	4
I- Rappel.....	5
1- Contexte et Justification .....	5
2- Objectifs .....	6
II- Déroulement de la CAK.....	7
Jour 0 : Du déroulement de la caravane.....	7
✓ Jour 1 : Cérémonie d'ouverture et diverses communications.....	7
✓ Jour 2 : Assemblée Générale Elective et Distinction honorifique.....	16
✓ Jour 3 : Diner de clôture et remerciement .....	16
III- Conclusion.....	17



## “Femme rurale, karité et développement durable “

Natitingou, du 20 au 22 novembre 2015



## Introduction

Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre 2015, Natitingou, la cité des SOMBAS, a accueilli la 3<sup>è</sup> édition de la Conférence Annuelle du Karité (CAK 2015).

Placée sous le thème : « Femme rurale, karité et développement durable », ladite conférence a réuni toutes les familles d'acteurs de la filière karité du Bénin. Les autorités de la commune ont également rehaussé de leur présence, ces trois jours qu'a duré l'évènement annuel de la filière karité au Bénin.

Le présent rapport met en exergue les différentes étapes qui ont meublé cet évènement. Il comporte : (i) le rappel du contexte, (ii) le rappel des objectifs et des résultats attendus, (iii) les différentes activités réalisées, (iv) les grandes recommandations, et une (v) conclusion.

## I- Rappel

### 1- Contexte et Justification

La demande mondiale de plus en plus croissante enregistrée par les industries alimentaires et cosmétiques, constitue une grande opportunité pour les pays producteurs et exportateurs de karité.

Le Bénin au regard de la qualité des amandes produites localement et du potentiel de production largement inexploité qu'il possède, constitue alors un pays à fortes potentialités de devises. Ces différentes potentialités classe le karité comme troisième produit d'exportation du pays, après le coton et l'anacarde. Cependant, plusieurs défis restent à relever pour hisser le karité béninois au niveau mondial, car le pays représente à peine 2% de la production mondiale selon les statistiques de la FAO.

Eu égard aux différents challenges qui s'imposent en vue d'assurer une meilleure compétitivité à la filière, l'Association Karité Bénin (AKB) a été portée sur les fonts baptismaux en marge de la conférence organisée par l'Agence Béninoise pour la Promotion des Echanges Commerciaux (ABePEC) du 31 août au 02 septembre 2011, au stade de l'amitié de Kouhounou. Cette association résulte donc de la volonté des acteurs privés de la filière amandes et beurre de karité du Bénin de se retrouver dans un cadre structuré pour améliorer la compétitivité de la filière karité au Bénin.

Au titre de la stratégie Communicationnelle contenue dans son plan Stratégique 2014-2016, l'AKB envisage l'organisation chaque année de la Conférence Annuelle du Karité (CAK).

Fort de cela, après les succès engrangés par l'édition 2014 de la Conférence Annuelle de Karité, l'AKB organise cette année la 3ème édition de la Conférence Annuelle de Karité (CAK 2015).

Cette conférence qui se déroulera du vendredi 20 au Dimanche 22 Novembre 2015 à Natitingou constitue un cadre d'échanges, une plateforme pour plus de synergie entre les acteurs de la filière karité en vue de construire les fondations d'un avenir prometteur à la filière et assurer un meilleur rendement à toutes les parties impliquées.

L'édition 2015 de la CAK braque les projecteurs sur la femme rurale et son rôle central dans la compétitivité de la filière karité du Bénin. Le thème central choisit pour l'occasion est : Femme rurale, karité et développement durable.

Ce thème est évocateur du rôle important de la femme dans la filière karité, par ricochet de l'importance de cette dernière dans le tissu économique du Bénin.

## 2- Objectifs

### **Objectif général**

L'objectif général de la CAK 2015 est d'offrir, une fois encore, l'occasion aux acteurs de la filière karité du Bénin de se retrouver afin d'évaluer ensemble les progrès réalisés par l'industrie au plan national au cours de la campagne en cours, et de fixer de manière consensuelle, les défis à adresser au cours de la prochaine campagne.

La CAK 2015 sera aussi l'occasion de montrer le fonctionnement démocratique de l'AKB à travers le renouvellement des membres des organes de gestion de l'association à la faveur de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

### **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira au cours de cette conférence de :

- Réfléchir sur les stratégies de développement et de compétitivité du karité béninois au niveau international ;
- Promouvoir les produits du karité ainsi que les différents acteurs de la filière ;
- Récompenser les meilleurs acteurs et partenaires de la filière karité à travers des distinctions honorifiques ;
- Partager les bonnes pratiques entre les différents acteurs de la filière ;
- Accroître le nombre de membres et groupements affiliés à l'AKB.

## II- Déroulement de la CAK

La 3<sup>e</sup> édition de la Conférence Annuelle du Karité s'est déroulée en trois, voire quatre, jours marqués par plusieurs activités à savoir : une caravane pour annoncer l'évènement ; une cérémonie d'ouverture officielle et l'ensemble des communications, l'Assemblée Générale Elective, la remise des distinctions honorifiques, un diner de clôture.

### Jour 0 : Du déroulement de la caravane

En prélude à la cérémonie d'ouverture officielle de la CAK 2015, une caravane a eu lieu dans la ville de Natitingou, le jeudi 19 novembre 2015. L'objectif de cette caravane était non seulement d'annoncer à la communauté de Natitingou qu'elle accueille l'évènement annuel de la filière karité du Bénin, mais également, sensibiliser les décideurs publics et autres acteurs sur l'importance de la préservation de la ressource karité, qui constitue une importante richesse nationale. Ainsi, les 175 groupements de femmes représentés, pancarte à la main, ont scandé des slogans, de la Mairie de Natitingou jusqu'à l'espace TV5.

A l'issue de cette caravane, ces femmes qui se sont retrouvés à l'espace TV5 ont esquissé des pas de danses pour montrer leur joie de contribuer au développement de leur pays à travers la filière karité.

L'ouverture officielle de la Foire des produits du karité a clôturé cette journée.

### ✓ Jour 1 : Cérémonie d'ouverture et diverses communications

#### ▪ Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la CAK 2015 a connu la présence effective de plusieurs autorités et acteurs de la filière karité du Bénin. Plusieurs interventions ont également meublé cette cérémonie. Il s'agit des intervenants suivants :

- Monsieur Urbain GBEOU, Coordinateur National de l'AKB ;
- Monsieur WOROU Barnabas, Représentant du Directeur Général du CARDER/Borgou-Alibori
- Monsieur SOKOUINTO Martin, Représentant du Directeur Général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Echanges Commerciaux,

- Monsieur SAMBENI Jacques, Directeur Départemental de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur AHRINGHOFF Werne, Chef d'Antenne Pro-Agri/GIZ de Natitingou,
- Monsieur Gilles ADAMON, Président du Comité Exécutif de l'AKB ;
- Monsieur Gervais T. N'DAH SEKOU, Préfet des départements de l'Atacora-Donga.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, la plupart des discours ont mis en exergue les valeurs que représente la ressource karité ainsi que les potentialités qu'elle regorge pour le développement économique, social et inclusif du Bénin. Ces intervenants ont également abordé la nécessité de préserver l'arbre à karité, qui de nos jours, est en proie à la disparition.

Ainsi, Monsieur Gervais T. N'DAH SEKOU, Préfet des départements de l'Atacora-Donga, a interpellé tous les acteurs de la filière sur la nécessité de préserver la ressource qui constitue une source de revenus pour eux et pour le pays tout entier; au risque d'être privé de leur activité économique.

#### ▪ **Synthèse des communications**

Au total 6 communications ont été données lors de cet évènement.

#### ***Communication N°1 : Présentation du Système d'Informations sur le Marché.***

Au cours de cette communication, Monsieur Mahamadi ROUAMBA, Directeur Général de TICANALYSE a présenté non seulement sa structure, TIC ANALYSE, mais également a donné un aperçu du système d'informations sur le marché, mis en place au Bénin, à travers la plateforme SIKA BENIN. Il a présenté les nombreux atouts qu'offre cette plateforme.

***Communication N°2 : "karité et statut social, économique et politique de la femme rurale au nord Benin"***, présentée par Monsieur Mamoudou ABDOULAYE, Directeur du CEDRIF Afrique.

Au sujet de cette thématique, le communicateur s'est appesanti autour de 6 points essentiels à savoir : le potentiel du karité, comme facteur de promotion de la femme rurale ; la contribution de la femme rurale à l'existence et au développement des CVA du karité ; la part du karité dans les revenus des ménages en milieu rural ; la part du karité dans l'évolution du statut social de la femme rurale ; la contribution du karité dans le développement local (c'est-à-dire le Statut



politique de la femme rurale) ; et les propositions sur quelques axes d'intervention de l'AKB et des PTF au profit de la filière karité.

S'agissant du potentiel du karité, Monsieur Mamoudou ABDOULAYE a mis en exergue plusieurs valeurs de cette ressource. Il s'agit des valeurs sociale, médicinale, énergétique, alimentaire, environnementale, économique, sentimentale, et esthétique du karité. Selon lui, « c'est toutes ces valeurs que le karité a concédé à la femme rurale en vue de faire d'elle une actrice de développement de plus en plus incontournable dans notre société ».

Quant à la Contribution de la femme rurale à l'existence et au développement des CVA du karité, il ressort de cette communication que la femme rurale intervient au niveau des marchés local, national et international, à travers le rôle de premier plan qu'elle joue pour rendre la matière première disponible.

De, "la part du karité dans les revenus des ménages en milieu rural", il ressort que :

- Le ramassage et la transformation qui constituent les pôles centraux et les plus étendues de la filière sont l'apanage des femmes villageoises qui en tirent profit ;
- Plus de 300 000 femmes rurales sont concernées par ces activités primaires ;
- Grâce à l'exploitation de la ressource karité, 100% des femmes rurales reconnaissent avoir augmenté leurs revenus et amélioré leur situation économique familiale ;
- 100 % des femmes disent mieux répondre aux besoins alimentaires de leur famille, participent aux soins de santé et à la scolarisation de leurs enfants grâce à un pouvoir d'achat accru.

Quant à la part du karité dans l'évolution sociale de la femme rurale, il ressort qu'au plan individuel, 100 % des productrices, déclarent avoir fait elles-mêmes des changements et constaté, depuis leur adhésion à un groupement et à l'Union, d'importants changements dans leur vécu quotidien. Il s'agit entre changements de : l'accroissement de leurs capacités à prendre la parole et à s'exprimer en public même au milieu des hommes ; l'accroissement de leurs capacités à représenter leur groupement ou l'union à diverses rencontres et séances de rapportage. Mieux, ces femmes ont plus de confiance en elles et prennent plusieurs initiatives dans la gestion des problèmes familiaux en l'absence ou en présence du mari, à l'instar de la prise en charge des frais de santé et de scolarité des enfants.

Quant à leur statut politique, selon le communicateur, les femmes participent aux travaux d'intérêt commun à travers des réalisations d'infrastructures communautaires tels : magasins, complexes karité, forages, pour l'approvisionnement en eau potable ou encore pour le nettoyage des lieux publics.

In fine, Monsieur ABDOULAYE a fait deux recommandations importantes: construire le marché national du beurre de karité, et donner plus de valeur ajoutée aux produits karité du Bénin, à travers la disponibilité plus accrue des produits cosmétiques de bonne qualité.

Communication N°3 : **"Menaces sur la ressource karité au Bénin : gestion des parcs et autres solutions alternatives"**, présentée par Monsieur TOUOTA Jean, Directeur Exécutif CERD-BENIN ONG.

Lors de sa communication, ce dernier a eu le mérite de mettre en exergue, au-delà des valeurs et utilisation du karité, les contraintes actuelles de la ressource, au regard de l'état situationnel de l'espèce karité au Bénin.

Selon lui, alors que le karité prend de la valeur au niveau international, du fait de son utilisation dans la filière agro-alimentaire, qui est en plein essor, la production de karité au Bénin est de plus en plus faible, et même menacée de disparition.

Les causes de cet état de chose sont multiples selon le communicateur. L'on peut en retenir : les perturbations climatiques, le vieillissement des parcs naturels à karité, les attaques parasitaires (Tapinanthus ou le Guie) etc. A ces pratiques naturelles, Monsieur TOUOTA ajoute l'ignorance humaine, précisément le manque d'entretien des plants de karité ayant spontanément poussé dans les champs ; la méconnaissance des techniques et technologies de raccourcissement du cycle et l'amélioration de la production.

Au regard de cet état des lieux, plusieurs recommandations ont été formulées par le communicateur. Il s'agit de :

- Assurer l'adoption technologique de préservation, d'amélioration quantitative et qualitative de l'espèce karité par les parcs à karité ;
- Mettre en place les champs de démonstration: espaces école où les pratiques et réussites existent, où les conditions de reproduction de l'expérience sont réunies, où les paramètres réels d'adaptations sont maîtrisés ;
- vulgariser les techniques et technologies (La RNA, les semis, le cernage, la lutte contre les parasites, la connaissance des facteurs d'influence sur la production de l'espèce, l'alternance de périodes de jachères et de cultures qui permettent l'établissement et la croissance initiale des jeunes karités etc...).
- Inclure l'action karité améliorée dans les Plans de Développement Communaux (PDC) avec la réalisation des PFR Karité.
- Revoir la problématique d'accès aux terres
- Mettre en place des crédits de karité amélioré
- Etc.

**Communication N°4: "Etat des lieux de la recherche scientifique sur le karité au Bénin",** présentée par Dr. Ir. Mohamed Nasser BACO, Enseignant-Chercheur, Sociologue des Ressources Naturelles Faculté d'Agronomie, Université de Parakou.

L'objectif de cette communication était de « faire l'état des lieux des recherches faites sur le karité en vue de dégager les contraintes et retenir les axes prioritaires de recherche ».

Quatre points essentiels ont été abordés à savoir :

- Les recherches menées sur le Karité, au Bénin
- Les résultats déjà obtenus
- Les Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces du dispositif de recherche sur le Karité
- Les axes de recherche qui en découlent.

Le tableau ci-dessous fait l'inventaire de quelques recherches sur le Karité :

	Mémoire	Rapport	Article	Doc. de vulgarisation	Total
Université	14	2	8	0	24
INRAB	0	3	2	4	9
CERF, ...	0	1	1	0	2
Autres	0	1	1	1	3
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>38</b>

Au regard de ce tableau, le communicateur a tiré la conclusion partielle suivante : « le Karité, parent pauvre de la recherche ou une culture scientifiquement négligée mais économiquement profitable. Très peu de recherches sur le Karité et très peu de supports de vulgarisation ».

Quant aux résultats obtenus de ces recherches, l'on peut retenir :

✓ **Dans le domaine de la production,**

- Une première phase du greffage du karité a été réalisée en 2010 et il est ressorti que 37% des sauvageons de karité greffé et se retrouvant sous ombrage des arbres avaient réussi. Tandis que près de 80 à 100% des sauvageons greffés et sans protection n'ont pas réussi ;

- La présence des arbres de karité a eu une influence positive sur l'humidité pondérale et la température du sol de façon croissante avec la largeur du houppier. Les teneurs du sol en C-organique, Ntotal et Ca<sup>2+</sup> échangeable sont élevées sous houppier comparativement à la zone hors houppier. Cependant, les rendements sous houppier sont significativement faibles comparativement à la zone hors houppier ;

✓ **Au niveau social**

- Il existe une différence très hautement significative entre les ethnies en ce qui concerne la conservation *in situ* des arbres de karité. La création des parcs à karité est un fait culturel et socio-économique qui se réalise lors des défrichements pendant l'installation des cultures d'igname et de coton.

✓ **Au niveau économique**

- Le complexe (un broyeur, un moulin et une baratte), le broyeur et le moulin sont respectivement adopté aux taux de 38,64%, 10,94% et 6,20%.
- L'adoption d'au moins un des équipements augmente le revenu des adoptantes de 103,914 en moyenne et contribue à 15,50% à la scolarisation des enfants.
- L'adoption du broyeur est influencée par la disponibilité de l'électricité et de la main d'œuvre familiale, tandis que celle du moulin est influencée par l'appartenance à un groupement de productrice de beurre de karité, l'alphabétisation et la disponibilité de la main d'œuvre familiale ;

✓ **Approche genre**

- L'adoption de semi-mécanisation a induit une augmentation positive et significative des revenus des femmes rurales de 103 jusqu'à 914 francs CFA ;

✓ **Environnement**

- le développement de la culture du coton et le passage régulier des feux apparaissent comme les principales menaces de dégradation de ce système agro-sylvicole traditionnel stable.

En outre, le communicateur a souligné que la plupart des résultats et des solutions relèvent du diagnostic, et très souvent sont des résultats d'analyse.

Par ailleurs, l'analyse des Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces montre que a Mise au point de résultats de recherche en matière de transformation du Karité et sur les aspects environnementaux (changement climatique, agroforesterie,...) et la disponibilité et la fonctionnalité d'équipes de recherche travaillant sur le Karité, constituent des Forces pour la filière.

Quant aux Faiblesses, l'on compte :

- Très peu de recherche dans la mise au point des itinéraires technique de production
- De faibles résultats de recherche sur les intrants de production du Karité (variété, engrais, produits phytosanitaires,...) ; ce qui se traduit pas le faible nombre de plantation de Karité
- Une faible collaboration entre les scientifiques et institutions impliquées dans la recherche sur le Karité

Pour le compte des opportunités, il s'agit de :

- La politique de l'Etat en faveur de la promotion du Karité
- Le fort intérêt des projets et programme (GIZ, ...)
- La mise en place d'un cadre institutionnel dynamique (AKB, ...)
- La possibilité de partenariats avec d'autres institutions de recherche sur le Karité

Enfin, les Menaces ont pour nom :

- Absence de financement spécifique, au niveau national, pour les recherches sur le Karité ;
- Disparition des populations naturelles de Karité du fait des aléas climatiques et des actions anthropiques ;
- Longue durée que requiert la biologie de la reproduction.

Au regard de ces différentes analyses, Dr. Ir. Mohamed Nasser BACO a évoqué plusieurs axes prioritaires de recherche. Il s'agit entre autres de :

✓ ***Au niveau "Equipement, post-récolte, transformation"***

- Développement de nouveaux produits agroalimentaires, cosmétiques et industriel à karité ;
- Amélioration des techniques de conditionnement (séchage, entreposage ...) du karité
- Amélioration et diversification des paquets technologiques de transformation de produits et dérivés.

✓ ***Niveau "Socio-économie, genre"***

- Etude des formes organisationnelles et institutionnelles autour de la filière
- Diffusion et adoption des technologies améliorées de produits de karité
- Etude de la rentabilité des différentes Chaines de Valeurs Ajoutées

✓ ***Niveau "Environnement"***

- Gestion durable des agrosystèmes à base de karité
- Développement de pratique de régénération naturelle des pieds de karité

- Gestion durable de la biodiversité du karité

Pour finir sa communication, Dr BACO a fait quelques recommandations entre autres : la mise en place d'une base de données fiable sur la filière, ainsi que le renforcement de capacité des chercheurs et le financement de la recherche.

**Communication N°5 : "Visite des acteurs de la filière karité du Bénin au Ghana: Constats, essai d'analyses et recommandations"**, présentée par Monsieur Nestor DEHOUINDJI, Assistant en Communication Institutionnelle de l'Association Karité Bénin.

Dans un premier temps, cette communication a présenté l'objectif de la visite des acteurs Béninois au Ghana, à savoir, « Echanger avec les différents acteurs de la filière karité du Ghana, pour partager les expériences et les bonnes pratiques ».

Ensuite, il a été question de rendre compte des constats, et faire un essai d'analyse comparative entre la filière karité du Ghana et celle du Bénin. Pour ce faire, trois axes fondamentaux à savoir :

- Le volet organisationnel et institutionnel de la filière karité au Ghana
- Les nouvelles opportunités de marché et les facilités de financement de la filière karité
- Le dispositif de renforcement des capacités des acteurs à la base

Parlant de la structure organisationnelle et institutionnelle de la filière karité au Ghana, le communicateur déclare que tout comme au Bénin, une faitière nationale, appelée Shea Network Ghana, fonctionne approximativement comme l'Association Karité Bénin. C'est-à-dire, un Comité Exécutif, une coordination nationale etc. Et, le plan de travail annuel de Ghana Shea Network est validé par le Comité Exécutif qui constitue « le bras armé » du financement des activités. En sus, un point essentiel que Monsieur DEHOUINDJI a ressorti lors de sa communication est que Shea Network Ghana dispose d'un Représentant au Gouvernement, car la filière karité est inscrite dans la stratégie nationale de développement agricole au Ghana.

Quant au dispositif de renforcement de capacité des acteurs à la base, il ressort de cette communication que :

- Dans le modèle ghanéen chaque PME travaille directement avec des groupements à la base et s'occupe elle-même de leurs différentes formations sur les bonnes pratiques.
- La coordination nationale s'accroît sur le rôle de facilitateur, de plaidoyer et de lobbying.

Evoquant les nouvelles opportunités de marché et les facilités de financement de la filière karité, le communicateur a illustré sa présentation par plusieurs témoignages des acteurs de la filière karité du Ghana, pour démontrer que le marché existe bel et bien. Pour preuve, énonce-t-il, « Savannah Fruits Company, PME certifiée ECOCERT, exporte en moyenne 105 à 126 tonnes de beurre de karité bio, par an ». Et, Wilmar Africa, un industriel, transforme environ 45 mille tonnes d'amandes de karité par campagne. Un autre témoignage éloquent, le groupement de femmes de MBANAYILI, principal fournisseur de BODY SHOP, produit 44 tonnes de beurre de karité bio tous les mois, de janvier à novembre.

Par ailleurs, le communicateur a soulevé plusieurs exigences du marché, dont le prix des produits. Selon lui, alors que 1kilogramme de beurre bio coute en moyenne 800 FCFA au Ghana, c'est le beurre conventionne qui est commercialisé à ce prix au Bénin. D'où sa conclusion partielle : « les produits made in Benin, semblent onéreux, peu compétitifs, donc moins profitable aux opérateurs de la filière ».

Une autre exigence que le communicateur a évoqué est la certification des produits, au regard des exigences actuelles de l'industrie du karité. Pour ce faire, il a mis en exergue quelques étapes du processus de certification, à savoir :

- Certification de la zone de collecte des noix
- Standardisation et Certification des matériels utilisés dans la transformation
- Certification d'une PME travaillant avec des groupements répondant aux normes exigées (ECOCERT).

Pour finir, le communicateur a formulé plusieurs recommandations, entre autres :

- des politiques adéquates pour réduire le coût des produits
- La participation à des foires internationales pour la prospection de nouveaux marchés
- L'accompagnement de certaines PME dans le processus de certification ECO CERT
- L'accentuation du plaidoyer auprès des décideurs politiques et des PTF

Enfin, pour le compte de la sixième communication de la journée, Monsieur Marcel DJIHOUN, Coordonnateur du réseau « AgriProFocus » a présenté cette plateforme qui constitue un espace de promotion de l'Entrepreneuriat Agricole.

Outre ces communications, le public présent a eu droit à des ateliers de fabrication de produits à base de karité, animé par Madame Memounatou KORA, promotrice de l'entreprise ZIKORA (Bénin), et Madame Rita DOMPSON, promotrice de l'entreprise DAMPCO (Ghana).

## ✓ Jour 2 : Assemblée Générale Elective et Distinction honorifique

La deuxième journée, le samedi 21 novembre 2015, a été exclusivement consacrée à l'Assemblée Générale Elective de l'AKB qui a permis le renouvellement du Comité Exécutif et la Commission des Finances.

A l'issue de cette Assemblée, Monsieur Gilles ADAMON, Directeur Général de Natura Cosmetic a été réélu pour un deuxième mandat à la tête du Comité Exécutif.

Par ailleurs, plusieurs partenaires et acteurs de la filière karité ont eu droit à des distinctions honorifiques lors de cette deuxième journée.

## ✓ Jour 3 : Diner de clôture et remerciement

La troisième journée a été consacrée à un dîner de clôture et de remerciement à l'endroit des participants.



### III- Conclusion

A l'issue de la Conférence Annuelle du Karité (CAK), édition 2015, l'Association Karité Bénin témoigne sa gratitude à tous ses partenaires.

